



Procès-verbal de la Réunion du Conseil d'établissement
Procès-verbal de la 2^e séance ordinaire du conseil d'établissement,
tenue en session virtuelle le 2 juin 2020 à 18h30
École Sainte-Jeanne-d'Arc

DATE : Mardi 2 juin 2020

HEURE : 18 h 30 – 20h30

Étaient présents

- Mme Nathalie Turcotte – directrice
- Jonathan Bédard- enseignant
- Carmella Avvampato- représentante des professionnels
- Mme Brigitte St-Denis – membre parent
- Mme Émilie Vendette– membre parent
- Mme Caroline Godreau -membre parent
- Johanne Lambert- technicienne au service de garde
- M. Charles Blouin – enseignant
- Mme Marie-Michèle Voyer – membre parent
- Mme Danièle Préfontaine – enseignante

Absents

- Mme Pascale Jeanningros – enseignant (substitut)
- Manuel Harauchamps– membre parent
-

*Selon les Règlements la majorité simple (50% des voix + 1) des membres en fonction constituent le quorum pour la tenue des assemblées du conseil d'établissement. Donc pour l'année 2019-2020 cela signifie 3 membres parents et 3 membres du personnel à chaque séance.

Légende

I : Information
D : Discussion
V : Vote



Procès-verbal de la Réunion du Conseil d'établissement
 Procès-verbal de la 2^e séance ordinaire du conseil d'établissement,
 tenue en session virtuelle le 2 juin 2020 à 18h30
 École Sainte-Jeanne-d'Arc

DATE : Mardi 2 juin 2020

HEURE : 18 h 30 – 20h30

Horaire	Sujet	Points à l'Ordre du jour	Suivis
18h30 2 minutes	1	<p>Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue fait par Mme Turcotte</p> <p>Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Mme Brigitte St-Denis préside l'assemblée et Mme Émilie Vendette agit à titre de secrétaire d'assemblée.</p>	
18h32 5 minutes	2	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Brigitte St-Denis l'adoption de l'ordre du jour.</p> <p>IL EST ADOPTÉ à l'unanimité l'ordre du jour</p>	
18h37 10 minutes	3	<p>Lecture et adoption du procès-verbal du 4 février 2020 et 4 décembre 2020.</p> <p>le procès verbal du 4 février 2020 EST PROPOSÉ PAR Mme Carmela et SECONDÉ par Brigitte.</p>	
18h47 10 minutes	4	<p>Organisation du conseil d'établissement</p> <p>4.1 Assemblée générale des parents</p> <p>Aucune indication n'est disponible de la CSDM quant au contexte entourant le regroupement des parents en vue de cette rencontre. Ce qui devrait être à préciser. L'Assemblée générale aurait lieu le 16 septembre en même temps que la rencontre des parents. Une communication est prévue pour en aviser les parents. L'Organisation de l'Assemblée générale devrait avoir lieu en juillet. Une rencontre avec Mme Brigitte pour l'organisation se ferait à la rentrée en poste et un CÉ rapide de 30 minutes aura lieu pour partager les tâches et responsabilités de l'équipe.</p>	



Procès-verbal du Réunion du Conseil d'établissement
Procès-verbal de la 2^e séance ordinaire du conseil d'établissement,
tenue en session virtuelle le 2 juin 2020 à 18h30
École Sainte-Jeanne-d'Arc

DATE : Mardi 2 juin 2020

HEURE : 18 h 30 – 20h30

Les parents soulignent qu'il y a un manque d'information de la part des professeurs et de la direction. On ne sait pas si les enfants vont graduer. Ce n'est pas assuré même vu la pandémie. La direction affirme que les élèves en situation d'échec sont avisés.

Les parents proposent qu'il y ait une communication aux élèves pour la fin de l'année pour les féliciter pour leurs efforts

5 Dossiers décisionnels

5.1 Résolution Bazar (à adopter)

Sera signé par Brigitte Saint-Denis et envoyé à la directrice.

5.2 Budget pro forma (à adopter)

L'indice de défavorisation a passé de 9 à 8 ce qui affecte une diminution de budget de 65 000\$ (Fonds 7) pour l'an prochain. La décision liée aux coupures des ressources a été prise en comité : perte de 20% de tâches TES, 20% orthopédagogie et 20% enseignante ressource.

Il y aura une augmentation de 60% de tâches pour un aide-concierge (1 personne à temps plein et un autre à 2 jours par semaine).

Il n'y a pas d'information de la directrice sur l'écart de 13 000\$ dans le Fonds 6.

Les membres du CÉ ont pris connaissance du budget mais il ne sera toutefois pas adopté, excepté par Danièle Fontaine. La mention sera ajoutée à cet effet puis sera signée par la présidente du CÉ

5.3 Liste des effets scolaires (à approuver)



Procès-verbal du Réunion du Conseil d'établissement
Procès-verbal de la 2^e séance ordinaire du conseil d'établissement,
tenue en session virtuelle le 2 juin 2020 à 18h30
École Sainte-Jeanne-d'Arc

DATE : Mardi 2 juin 2020

HEURE : 18 h 30 – 20h30

Les parents des enfants de maternelle 4 ans et 5 ans doivent acheter leur fourniture scolaire (nouveau).

Selon Mme St-Denis, les jetons devraient être fournis par l'école car ce n'est pas du matériel périssable mais vu le contexte de COVID et la limitation du partage du matériel scolaire, cela fait du sens. Date à modifier à la page des 3^e-4^e année.

La méthode pour communiquer les listes d'effets scolaires aux parents devrait être transmise par courriel.

Il EST PROPOSÉ PAR Brigitte Saint-Denis et APPROUVÉ à l'unanimité.

5.4 Grilles-matières (à approuver)

Il y a eu retrait d'une période d'anglais en 5^e et 6^e année l'an dernier qui a fait l'objet de discussions à l'effet que ce changement n'avait pas été formellement porté à l'attention du CÉ. Mme Brigitte St-Denis propose de remettre les deux périodes d'anglais comme ce l'était avant pour l'an prochain. Considérant que plusieurs écoles de la province offrent de l'anglais intensif aux élèves de 3^{ème} cycle et que l'école Ste-Jeanne d'Arc n'est pas en mesure d'offrir cette option, le mécontentement de Mme St-Denis est manifesté.

Plusieurs parents partagent leur mécontentement puisque selon la directrice il n'est pas possible de faire de changements pour l'an prochain vu les délais. La direction nous rapporte que la situation de la COVID a fait en sorte qu'il était interdit de tenir un conseil d'établissement, même à distance et que par conséquent les postes de professeurs ont été attribués et il est impossible de les changer.

La grille matière telle que présentée est approuvée, mais Mme St-Denis a voté contre.

Le procès-verbal du 4 février 2020 EST PROPOSÉ PAR Mme Carmela et SECONDÉ par Brigitte.

Pour l'année scolaire à venir, il y aura une classe supplémentaire 2^e année. Il y a peu d'élèves en 3^e et 4^e année donc il y aura une classe mixte.



Procès-verbal du Réunion du Conseil d'établissement
Procès-verbal de la 2^e séance ordinaire du conseil d'établissement,
tenue en session virtuelle le 2 juin 2020 à 18h30
École Sainte-Jeanne-d'Arc

DATE : Mardi 2 juin 2020

HEURE : 18 h 30 – 20h30

5.5 Le code de vie (à approuver)

Il EST PROPOSÉ PAR Brigitte Saint-Denis et SECONDÉ par Jonathan Bédard, APPROUVÉ par le Conseil d'Établissement.

5.6 Les règlements du service de garde (à approuver)

Indication de Mme Lambert Le paiement des frais de service de garde devrait se faire par transfert bancaire ou via chèques postés. Le code de vie sera envoyé par courriel aux parents via courriel.

Il EST PROPOSÉ PAR Brigitte Saint-Denis et SECONDÉ par Jonathan Bédard, APPROUVÉ par le Conseil d'Établissement.

5.7 La programmation des journées pédagogiques SDG (à approuver)

Il EST PROPOSÉ PAR Brigitte Saint-Denis et APPROUVÉ à l'unanimité.

6 Dossiers consultatifs

7 Dossiers informatifs

Varia

Communication ; Il est soulevé par les parents que la communication semble déficiente, il faudrait planifier des canaux de communication aux parents en début d'année.

Il est mentionné qu'il faudrait partager les procédures prévues et les indications vu le contexte de pandémie qui sème l'inquiétude chez les parents.

Il faudrait avoir une planification d'un plan de communication



Procès-verbal du Réunion du Conseil d'établissement
Procès-verbal de la 2^e séance ordinaire du conseil d'établissement,
tenue en session virtuelle le 2 juin 2020 à 18h30
École Sainte-Jeanne-d'Arc

DATE : Mardi 2 juin 2020

HEURE : 18 h 30 – 20h30

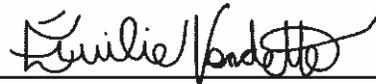
20h30	8 Levée de la rencontre Aucun autre sujet n'étant à traiter, sur proposition dument appuyée, l'assemblée est ajournée. 20 h 38 Levée de la séance

Signatures en date du 29 (Jour) Octobre (mois) 2020


Mme Turcotte

Directrice de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc

ÉMILIE VENDETTE



Mme Émilie Vendette

Présidente du Conseil d'établissement